

Émetteur:

CMA
Zac du Grand Pont
50 Rue Gutenberg
13640 La Roque d'Anthéron

Tél.: 0442507029

Adressé à:

Bouygues Batiment Ile De France Rénovation privée
Monsieur Remy VICENTE
Service achat
Challenger - 1 Avenue Eugène Freyssinet
Guyancourt
78061 St QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
Maille Lago de chez GKD en Inox, 316 L, découpée soudée dans un panneau de 2,1 X 5,8 M =12,20 M2	20%	247,00	378	u.	93 366,00
Fourniture d'un ensemble prefabriquée en atelier de garde corps Acier thermolaqué avec potelet. Tôle de protection et Main courante en inox conformément au dessin joint. Y compris mise en place de la maille et sécurisation des fixations par procédé fusiomesh de chez GKD pour passer l'essai au sac de sable suivant la règle européenne. Y compris un module supplémentaire pour essai et validation	20%	6 950,00	31	u.	215 450,00
Pose de maille sur chantier Pose des balcons sur la dalle béton préfabriquée dont les ancrages d'accueil du garde corps auront été prévu par des chevilles adaptées. La pose est prévue à la grue (fournit par le chantier est dont le cout n'est pas inclus dans le prix). La sécurisation par des gardes corps provisoire des balcons sera assurée par Bouygues, et cela, afin de permettre à nos équipes d'intervenir en sécurité.	20%	33 200,00	1	u.	33 200,00
CMA_Gestion_Administrative - OUVERTURE PROJET ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE Temps administratif, nécessaire à l'ouverture du chantier, relation administratif, transmission des pièces contractuelles type assurance, K Bis, Rib, etc. établissement des documents contractuel de type contrat, DC4, DC1 et DC2, DOE et autres documents nécessaires au suivi du chantier.	20%	600,00	3	j	1 800,00
PREPARATION_CHANTIER - PRÉPARATION DE CHANTIER Temps nécessaire à la préparation du chantier qui tient compte des exigences spécifiques telles le balisage de la zone de travail, mise en place d'un cantonnement et zone de stockage.	20%	600,00	1	j	600,00

Frais_de_deplacement - FRAIS KILOMÉTRIQUES Facturation au Km incluant l'essence et les frais d'entretien du véhicule, le péage, le parking, etc.	20%	2,00	800	KLM	1 600,00
Frais_d_hebergement - FRAIS D'HEBERGEMENT Incluant l'hôtel, les repas et divers frais de logement et de bouche pour 2 personnes.	20%	150,00	20	j	3 000,00
1er_journee_d_inst. - INSTALLATION Petite durée Journée de travail d'équipe de 2 personnes dont un cadre en vue de réaliser les travaux.	20%	1 600,00	1	j	1 600,00
Journee_courante_d_inst. - INSTALLATION courante Journée de travail courante d'équipe de 2 opérateurs en vue de réaliser les travaux.	20%	1 200,00	20	j	24 000,00
Prest.CMA_FG - Frais Généraux Divers frais généraux environ 15 % du marché entre 20 et 50 K€ et 10 au-delà	20%	600,00	1	FO	600,00
DESSIN_&_PLAN - PRODUCTION DE DESSIN 3D OU 2D · Plans de détails du panneau de mailles en format DWG comprenant : - Un plan en élévation + 3 plans de détails de fixations et finitions. - Une nomenclature du matériel. - La mise en page des plans avec cartouches. - Les détails réalisés sur la base des éléments des fabricants.	20%	80,00	17	h	1 360,00
ETUDE_DE_PROJET - ÉTUDE DE PROJET Prise en compte par le chef de projet du chantier, élaboration de la méthodologie, et établissement du planning. Prise en compte par le chef de chantier ou de projet - Participation aux réunions de chantier, conte rendu de réunion et divers suivis, mise en place et rédaction des documents suivants : Méthodologie de pose - PPSPS - PAQ - DOE - Planning d'exécution. des plans et diffusion suivant procédé du client (Armoire à plan, plateforme collaborative, etc.)	20%	600,00	4	j	2 400,00
Ingenieur_calculateur - INGENIEUR Note de calcul pour les ancrages et la résistance mécanique de l'ensemble du garde corps.	20%	1 200,00	2.5	h	3 000,00

Date prévue de livraison:	30 Décembre 2022	Total HT	348 776,00
Conditions de règlement:	30% à cde - solde 30 jours (sous réserve d'assurance)	Total TVA 20%	69 755,20
		Total TTC	418 531,20
Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:		Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"	
Banque: CIC Pertuis Adresse: CIC PERTUIS PLACE DU 4 SEPTEMBRE 84120 PERTUIS Nom du propriétaire du compte: COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE Code IBAN: FR76 1009 6181 1400 0411 7970 151 Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP			

CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

1. Caractère essentiel des présentes conditions de vente:

Les présentes conditions de vente tiennent lieu de loi aux parties. Aucune dérogation ne sera opposable sauf acceptation expresse.

2. Acceptation de commande:

Les commandes ne deviennent définitives qu'après confirmation de leur acceptation.

Nous ne nous engageons qu'à la fourniture du matériel et aux prestations de mise en œuvre spécifiées dans nos accusées de réception de commande.

3. Prix:

Nos prix s'entendent hors taxe. Ils sont étudiés nets et sans escompte.

4. Conditions de paiement:

10% minimum à la commande le solde suivant situation intermédiaire jusqu'à la réception des travaux. Sauf accord spécifique dans nos devis et accusés de réception de commande. Tout retard entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable le paiement d'intérêts de retard au taux légal, sous réserve à la société de suspendre alors ou d'annuler l'exécution des ordres en cours et de réclamer la réparation du préjudice subi. Pénalités de retard auto annuelle suivant les règles du Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

5. Exécution des marchés :

Nos délais d'intervention ne sont donnés qu'à titre indicatif, en fonction des possibilités de nos ateliers et du respect réciproque des étapes nécessaires aux préparatifs du chantier. Ils commencent à courir à réception du premier acompte, et éventuellement des plans bons pour exécution, à condition toutefois qu'aucune modification ni addition de prestation ne soit apportée ultérieurement à la commande initiale. Les commandes ne peuvent être annulées ni donner lieu à des pénalités pour cause de retard dans les livraisons. Toutes clauses et conditions d'achat, manuscrites ou imprimées, ne seront opposables à la société qu'autant qu'elles auront fait l'objet d'une acceptation expresse signée. Il incombe au client de s'assurer que toute commande est en parfaite conformité avec le droit des tiers.

6. Force majeure:

La société est libérée de l'obligation de livraison et cela sans dommages et intérêts pour tous cas fortuits et de force majeure. Sont notamment considérés comme cas fortuits et de force majeure: les tremblements de terre, cyclones, mobilisations, guerre, émeutes, réquisition, de même que les cas de grève, même partielles, qu'elles qu'en soient les causes, le lock-out, l'épidémie, les incendies, les inondations, les accidents de fabrication, le bris de l'outillage, les pannes de machines, le manque de matières premières et de

combustibles ou tout autre cause pouvant entraver notablement l'activité de notre entreprise ou de nos fournisseurs.

7. Garanties :

De convention expresse nos prestations et produits agréés par l'acheteur à chaque étape de situation des travaux, l'acceptation d'une situation de travaux sera considérée tacitement agrément de nos produits et prestations. Notre matériel est garanti contre tout défaut de matière ou de fabrication ou d'installation pendant une durée de 12 mois à compter de la livraison. Sous réserve de la stricte observation des conditions de paiement, nous nous engageons pendant cette période à remplacer le matériel défectueux à condition d'être prévenus aussitôt que le défaut aura été constaté et de pouvoir le vérifier. Dans tous les cas, notre responsabilité sera limitée au remplacement pur et simple du matériel défectueux. La garantie ne s'étendra pas aux dommages résultant directement ou indirectement: d'utilisation incorrecte, d'une mauvaise manutention, d'un effort anormal, d'accidents provenant de négligence, de manque de surveillance ou d'entretien. Aucune indemnité ne pourra être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

8. Attribution de juridiction:

Toute considération, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Aix en Provence.

9. Loi applicable:

Toute contestation sera tranchée par le Tribunal de Commerce d'Aix en Provence selon la loi Française.

10. Frais de contentieux:

En cas d'impayé ou de contentieux, la créance sera automatiquement majorée de 5% outre les frais judiciaires et les intérêts légaux. Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

11. Réserve de propriété:

CMA conserve l'entière propriété des biens vendus jusqu'au complet paiement. A compter de la livraison, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

FIN